

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU ROVE**

SEANCE DU 3 DECEMBRE 2024

Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 20 - Pouvoirs : 7 - Absents : 9

L'an deux Mil vingt-quatre, le trois décembre à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges ROSSO Maire, suite à la convocation en date du 27 novembre 2024.

ETAIENT PRESENTS : BARTOLI Michel - BONNET Marie-Claude - CANGELOSI Laetitia- **CASABURI** Francine COSTE Raymonde -DESMATS Nicole - FIORI Frédéric - FERNANDEZ Danielle - GUEVARA David JAUFFRET Michel- JUAN Annie - LAVAL Jacques - LILLO Sabine - MARTINEZ Véronique - MAISONNEUVE Régis - MISSIMILLY Laurent - MONTALBAN Francis – ROSSO Georges – ROSSO Viviane SABATINO Paul -

ONT DONNE POUVOIR : CORTES Jeanne à JUAN Annie – GROBEL Pierre à SABATINO Paul – SOLE Jean-Pierre à ROSSO Georges – SALAS Aline à ROSSO Viviane - GIRAUD Chantal à DESMATS Nicole - DEQUIVRE Claude à CASABURI Francine - MAZADE Alain à CANGELOSI Laetitia -

ABSENTS : CORTES Jeanne - GROBEL Pierre - SOLE Jean-Pierre. SALAS Aline - GIRAUD Chantal - DEQUIVRE Claude - MAZADE Alain- GUIDI Marie-Noëlle – SACOMAN Roger

SECRETAIRE DE SEANCE : BONNET Marie-Claude

2024-05-13	Décision modificative de crédit N°3 / 2024
------------	--

Le conseil municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code des communes ;
- Vu le budget primitif de la ville du ROVE pour l'exercice 2024 adopté par délibération N°2024-02-10 du 29/02/2024 ;
- Vu la décision budgétaire N°1 – Virement de crédit en section d'investissement dépenses M57 Fongibilité des crédits du 29/05/2024 (décision 24/017/D) ;
- Vu la décision modificative n° 2 au budget primitif 2024 adoptée par délibération 2024-04-08 du 03/09/2024
- Considérant la nécessité d'effectuer des inscriptions et ajustements budgétaires ;
- Vu le projet de décision modificative n° 3 au budget primitif 2024 présenté par Monsieur le Maire de la Commune du ROVE ;

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que la décision modificative de crédits n°3 fait apparaître une augmentation de crédits sur le budget primitif 2024 pour un montant de **163 529 €**.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **100 000 €**.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **63 529 €**.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approver la décision modificative de crédits n°3 qui sera votée par chapitre et par opération et présentée ci-après.

Le Conseil Municipal, Oui ce qui précède et après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la décision modificative de crédits N°3 du Budget Primitif 2024 dont le détail est présenté en annexe de la présente délibération.
- **PRECISE** que le budget est voté au niveau des chapitres pour la section d'investissement avec définition des opérations détaillées et au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement.

VOTE / POUR 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au registre**

**Le Maire,
Georges ROSSO**



Le Maire Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant
le Tribunal Administratif de manière dématérialisée, par le biais de
l'application « Télerecours citoyen » accessible depuis le site internet
www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

VOTE DMC N°3 DE 2024 DU 03/12/2024**FONCTIONNEMENT**

Pour ce qui concerne le vote par chapitre de la section de fonctionnement

<i>Chap.</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
DEPENSES REELLES					
011	Charges à caractère général	90 000,00 €	27	0	0
DEPENSES D'ORDRE					
042	Dotations aux amortissements (6811)	10 000,00 €	27	0	0
RECETTES REELLES					
013	Atténuations de charges	10 000,00 €	27	0	0
731	Fiscalité locale	40 000,00 €	27	0	0
74	Dotations et participations	48 400,00 €	27	0	0
RECETTES D'ORDRE					
042	Reprise s/subventions (777)	1 600,00 €	27	0	0

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le

ID : 013-211300884-20241205-20240513-BF

VOTE DMC N°3 DE 2024 DU 03/12/2024**INVESTISSEMENT****Pour ce qui concerne le vote par chapitre de la section d'investissement**

<i>Chap.</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
DEPENSES REELLES					
20-21	Opération d'équipement	61 929,00 €	27	0	0
DEPENSES D'ORDRE					
040	Reprises sur subventions	1 600,00 €	27	0	0
RECETTES REELLES					
13	Subvention	53 529,00 €	27	0	0
RECETTES D'ORDRE					
040	Amortissement des immobilisations (28...)	10 000,00 €	27	0	0

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le

ID : 013-211300884-20241205-20240513-BF

VOTE DMC N°3 DE 2024 DU 03/12/2024**INVESTISSEMENT****Pour ce qui concerne le vote par opérations**

<i>Opération</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
101 : Immobilisations corporelles	929,00 €		27	0	0
103 : Travaux de bâtiments	12 500,00 €		27	0	0
105 : Réseaux	48 500,00 €	59 793,00 €	27	0	0
111 : Vidéoprotection	- € -	6 264,00 €	27	0	0

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le

ID : 013-211300884-20241205-20240513-BF